



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 13 février 2021 à 10h00 à Lyon

Président : Pascal PARENT.

Présents à Lyon : Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Patrick BELISSANT, Bernard BOISSET, André CHAMPEIL, Thierry CHARBONNEL, Louis CLEMENT, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Hervé GIROUD-GARAMPON, Hubert GROUILLER, Abtisseem HARIZA, Lilian JURY, Stéphane LOISON, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Christian MARCE, Arsène MEYER, Paul MICHALLET, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Michel PINEL, Didier RAYMOND, Jean-Marc SALZA, Jacques VANTAL, Serge ZUCHELLO.

Présents en visio : Bernard ALBAN, Franck AGACI, Henri BOURGOGNON, Guy POITEVIN, Jean-François VALLET.

Excusés : Thierry DELOLME, Céline PORTELATINE, Gérard SAEZ, Daniel THINLOT.

Assistent : Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Richard PION, Roland SEUX.



Pascal PARENT fait part des remerciements reçus de la famille de Michel MUFFAT-JOLY pour l'accompagnement et le soutien de la LAuRAFoot en ces tristes circonstances.

Le Président tient à remercier les membres présents à ce premier Conseil de Ligue pour avoir bravé les intempéries ainsi que les conditions de circulation afin d'être le plus nombreux possible ce matin.

Certains se sont rabattus sur une liaison visio mais sans pouvoir interagir.

Il dit son plaisir d'accueillir les nouveaux élus suite à la l'Assemblée Générale Elective du 30 janvier dernier. Celle-ci s'est bien déroulée malgré l'organisation sous format dématérialisé.

Le Président cite et présente les membres élus pour la mandature 2020 / 2024 :

Composition du Conseil de Ligue de la LAuRAFoot :

PARENT Pascal, en qualité de Président.

JURY Lilian, en qualité de Président Délégué.

LONGERE Pierre, en qualité de Secrétaire Général (membre libre)

THINLOT Daniel, en qualité de Trésorier Général (membre libre).

VANTAL Jacques, en qualité de membre libre.

SALZA Jean-Marc, en qualité de membre libre.

BEGON Yves, en qualité de membre libre.

BELISSANT Patrick, en qualité de membre libre.

HARIZA Abtisseem, en qualité de membre libre.



MICHALLET Paul, en qualité de membre libre.
RAYMOND Didier, en qualité de membre libre.
BOURGOGNON Henri, en qualité de membre libre.
PORTELATINE Céline, en qualité de membre libre.
ALBAN Bernard, en qualité de membre territorial (Ain)
PINEL Michel, en qualité de membre territorial (Allier).
LOUBEYRE Roland, en qualité de membre territorial (Cantal).
ZUCHELLO Serge, en qualité de membre territorial (Drôme-Ardèche).
PEZAIRE Pascal, en qualité de membre territorial (Haute-Loire).
PERRISSIN Christian, en qualité de membre territorial (Haute-Savoie Pays De Gex).
AGACI Franck, en qualité de membre territorial (Isère).
GROUILLER Hubert, en qualité de membre territorial (Loire).
BOISSET Bernard, en qualité de membre territorial (Lyon et Rhône).
CHAMPEIL André, en qualité de membre territorial (Puy-de-Dôme)
MARCE Christian, en qualité de membre territorial (Savoie).
CLEMENT Louis, en qualité de membre statutaire (arbitre).
DRESCOT Dominique, en qualité de membre statutaire (éducateur).
CONSTANCIAS Nicole, en qualité de membre statutaire (femme).
SAEZ Gérard, en qualité de membre statutaire (médecin).

Ce Conseil de Ligue est complété par les 11 Présidents de District :

District de l'Ain : MALIN Joël.
District de l'Allier : POITEVIN Guy
District du Cantal : CHARBONNEL Thierry.
District Drôme-Ardèche : VALLET Jean-François.
District de la Haute-Loire : FOURNEL Raymond.
District de Haute-Savoie Pays de Gex : ALLARD Denis.
District de l'Isère : GIROUD-GARAMPON Hervé (assure la présidence).
District de la Loire : DELOLME Thierry.
District de Lyon et du Rhône : MEYER Arsène.
District du Puy-de-Dôme : AMADUBLE Philippe.
District de Savoie : ANSELME Didier.

Représentant des clubs nationaux : LOISON Stéphane, Président du FC Annecy (suppléant Roger AYMARD qui le représentera avec voix consultative lorsque celui-ci ne sera pas en mesure de participer).

Il souhaite la bienvenue à tous et surtout aux nouveaux élus dans l'instance importante de notre Ligue qu'est le Conseil d'Administration de la grande Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, grande par la géographie ainsi que par le nombre de licenciés.

Il informe que les membres du Conseil de Ligue étant nombreux, une alternance est mise en place entre les réunions du Conseil de Ligue et du Bureau Plénier. Ce Bureau se compose de 16 membres et permet de prendre plus rapidement certaines décisions exécutives (portées à la connaissance du plus proche Conseil de Ligue).



Composition de la Délégation aux Assemblées Fédérales et aux AG de la LFA :

Le Président rappelle qu'ont été élus lors de l'AG du 30 janvier 2021 :

PARENT Pascal (titulaire) et THINLOT Daniel (suppléant).
JURY Lilian (titulaire) et BEGON Yves (suppléant).
Tous les Présidents de District avec 1 suppléant chacun.
MICHALLET Paul (titulaire) et SALZA Jean-Marc (suppléant).
RAYMOND Didier (titulaire) et VANTAL Jacques (suppléant).
LONGERE Pierre (titulaire) et HARIZA Abtisse (suppléante).
DRESCOT Dominique (titulaire) et BELISSANT Patrick (suppléant).
CONSTANCIAS Nicole (titulaire) et MARCE Christian (suppléant).
Clubs nationaux : LOISON Stéphane (titulaire) et AYMARD Roger (suppléant).

En plus pour les Assemblées Générales de la LFA :

BLANCARD Jacky (titulaire) et MARTIN Gilbert (suppléant).



ORDRE DU JOUR

1. Informations du Président et du Président délégué de la LAuRAFoot.

Point licences :

Richard DEFAY communique les chiffres au 11 février 2021 :

226 599 licences ont été délivrées contre 255 782 l'année dernière de date à date, ce qui représente - 11,41 % et - 31 655 licences par rapport au 30 juin 2020.

Nombre de licences délivrées :

- au 1^{er} novembre 2020 : 219 594
- au 30 septembre 2020 : 193 063

Le Président précise que s'il n'y avait pas de reprise du football, un geste pourrait être fait sur les engagements et peut-être sur les licences, notamment sur les licences Futsal pour lequel aucun match n'a été disputé. La Ligue fera ce geste sur le relevé n° 2 ou 3 afin de tenir compte de la situation.

Il rappelle néanmoins que le coût de toutes ces licences a déjà bénéficié de l'aide au démarrage de l'ordre de 10 € par licencié pour les clubs ayant fait la demande du Fonds National de Solidarité, la Ligue ayant crédité 5 € par licence et les Districts ayant crédité au moins 5 € sachant que certains Districts sont allés au-delà.

Pascal PARENT rappelle l'effort important fait en ce début de saison 2020/2021 qui n'est pas sans impacter la ligue elle-même qui doit par exemple avoir recours aux aides de l'Etat afin de pouvoir rétribuer ses 50 salariés.



Retour sur l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 30 janvier 2021 :

Le Président Pascal PARENT précise tout d'abord qu'en vertu du mandat qui lui a été expressément confié par le Conseil de Ligue du 9 janvier 2021 et vu les conditions sanitaires du moment, il a choisi de tenir cette AG sous forme dématérialisée.

Des remarques positives ont été émises sur son déroulement tant pour les personnes ayant assisté en présentiel que les participants en visioconférence.

Débats fluides, les questions ont pu être posées.

Suite au « rodage » de la précédente A.G. d'octobre 2020, les vœux de la Ligue et des clubs ont pu être examinés et votés ce qui permettra à l'A.G. du mois de juin d'être à jour sur les points à traiter.

Toutes les questions n'ayant pas pu être évoquées en séance ont été rassemblées en annexe 1 en fin de compte-rendu avec les réponses du Conseil de Ligue.

Pour la question N° 3 « reprise des compétitions régionales seniors libres » : Didier RAYMOND fait part de son désaccord concernant le délai d'environ 15 jours évoqué entre l'annonce de la reprise de la pratique « normale » et la reprise des compétitions. Celui-ci fait rappeler l'impossibilité des clubs de s'entraîner en semaine eu égard au couvre-feu, 3 semaines minimum sont fortement souhaitées par les clubs.

Après interrogations auprès des clubs nationaux, Stéphane LOISON fait part d'avis mitigés sur le temps d'entraînement nécessaire avant la reprise.

Coupe de France :

Le Président rappelle la reprise de la Coupe de France avec des clubs majoritairement très satisfaits et d'autres en désaccord total.

Le Président propose au Conseil de Ligue de récompenser les clubs éliminés lors du 6^{ème} tour de cette épreuve et charge Pierre LONGERE de définir une dotation à leur égard (jeu de maillots, chasubles, ballons, etc...). Accord unanime du Conseil de Ligue.

D'autre part, il rappelle ses tentatives d'obtenir une dérogation auprès de tous les Préfets de tous les départements concernés de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour qu'ils dérogent à l'horaire du couvre-feu de 18h pour les entraînements.

Pascal PARENT souligne également que 3 clubs étaient en difficulté pour trouver un médecin. Grâce à l'intervention de la Commission Régionale Médicale et son Président Gérard SAEZ, 3 médecins ont été immédiatement identifiés. Le Président adresse ses remerciements à tous ceux qui l'ont permis.

Pascal PARENT rappelle aussi la prise en charge par la ligue de l'ensemble des frais des officiels, arbitres et délégués.

Pierre LONGERE souhaite souligner la satisfaction des clubs sur cette aide qui leur a été apportée.

Informations diverses :

Election de Lilian JURY au Bureau du Collège des Présidents de Ligue.

Réélection par le Collège des Présidents de district de Raymond FOURNEL pour être présenté à la Haute-Autorité.



Cela n'a malheureusement pas été le cas pour Didier ANSELME à la Présidence du Collège des Présidents de district.

Réunion FFF des 3 Collèges le 8 février 2021. Ont été évoqués les textes soumis à la prochaine AF, les élections fédérales et de la L.F.A..

2. *Approbations compte rendu.*

Réunion du Conseil de Ligue du 9 janvier 2021 :

Complément concernant le vœu du District de la Haute-Loire relatif au Statut de l'Arbitrage :
Il faut lire : **Avis défavorable du Conseil de Ligue moins 2 voix favorables.**

Après cette modification, le compte-rendu et les annexes sont adoptés.

3. *Election du représentant de la LAuRAFoot pour la prochaine élection au Conseil d'Administration du CROS Auvergne-Rhône-Alpes pour le mandat 2020/2024*

Le Président Pascal PARENT informe les membres du Conseil de Ligue qu'il souhaite présenter la candidature de Mme Nicole CONSTANCIAS, membre sortant dudit CROS.

Aucun autre membre ne se manifestant en séance, il est procédé au vote.

Votants : 36

Exprimés : 36 / Blanc : 0 / Nul : 0

A obtenu : Mme Nicole CONSTANCIAS : 36 voix.

Mme Nicole CONSTANCIAS est donc élue à l'unanimité représentante de la LAuRAFoot pour la prochaine élection au Conseil d'Administration du CROS Auvergne-Rhône-Alpes pour le mandat 2020/2024.

4. *Composition du Bureau Plénier de la LAuRAFoot.*

Lilian JURY présente la composition du Bureau Plénier de la LAuRAFoot constitué de 16 membres :

- le Président,
- le Président Délégué,
- Le Secrétaire Général,
- Le Trésorier Général,
- Au moins 5 membres issus du territoire de l'ancienne ligue Auvergne,
- Au moins 5 membres issus du territoire de l'ancienne ligue Rhône-Alpes.

Une représentativité des Présidents de District est respectée (2 pour chaque ex-territoire).



Le Président propose la mise en place d'un système avec clause de revoyure à mi-mandat. Pour débiter ce mandat, la proposition de composition du Bureau Plénier est la suivante :

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Président | Pascal PARENT |
| Président Délégué | Lilian JURY |
| Vice-Président ex-Auvergne | Raymond FOURNEL |
| Vice-Président ex-Rhône-Alpes | Didier ANSELME |
| Président de District ex-Auvergne | Guy POITEVIN |
| Président de District ex-Rhône-Alpes | Denis ALLARD |
| Secrétaire Général | Pierre LONGERE |
| Secrétaire Adjoint | Yves BEGON |
| Trésorier Général | Daniel THINLOT |
| Trésorier Adjoint | Jacques VANTAL |
| Trésorier Adjoint | Jean-Marc SALZA |

Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Roland LOUBEYRE, Paul MICHALLET.

→ **Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité la composition du Bureau Plénier.**

En supplément, le Président propose qu'un Président de District « ex-Rhône-Alpin » soit nommé au cours du prochain Collège des Président de District pour compléter le Bureau Plénier et ainsi mieux respecter les équilibres.

→ **Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité la « création » d'un 3^{ème} poste de Président de district pour l'ex-territoire Rhônalpin.**

5. Réajustement des Commissions Régionales de la LAuRAFoot pour la fin de saison 2020/2021.

Lilian JURY fait part des modifications apportées :

- Réduction du nombre de Commissions.
- Certaines ont été étoffées par les nouveaux membres élus et quelques nouvelles demandes.
- Seules les personnes absentes ou le souhaitant ont été retirées.

La composition des commissions mise à jour figure en annexe du présent PV.

Les Présidents des districts du Cantal et de Drôme-Ardèche demandent à ce que certaines commissions qui ne peuvent ou qu'il n'est pas opportun de modifier en cours de saison soient réexaminées à la fin de saison. Le Président en prend l'engagement.

A la demande de clubs, Stéphane LOISON questionne sur la procédure d'intégration d'une Commission. Ces candidatures doivent faire l'objet d'une demande auprès de Pierre LONGERE, Secrétaire Général.

Ces Commissions feront donc l'objet d'un réajustement à l'été 2021 pour la nouvelle saison 2021/2022.



6. Visite des listes candidates à la Fédération.

6-1 Pour des questions sanitaires, le Président n'a pu inviter tous les Membres du Conseil de Ligue pour la venue du Président Noël LE GRAET et certains de ses colistiers le 15 février.

Ont donc été invités les membres composant la délégation de la LAuRAFoot aux Assemblées de la Fédération.

Programme de la visite du lundi 15 février 2020 à Tola Vologe :

11h/11h15 Café d'accueil.

11h30 à 13h Réunion.

Début d'après-midi : visite du club de Chaponnay Marennes (69) avec l'accompagnement du Président du district de Lyon et du Rhône Arsène MEYER.

6-2 Michel MOULIN, candidat à la Fédération souhaite venir à la LAuRAFoot le 19 février 2021.

14h Café d'accueil.

14h30 – 16h00 Réunion.

Le Président informera Michel MOULIN que tout comme pour la visite de la liste de NLG, la presse n'est pas autorisée dans l'enceinte de la Ligue.

Le Président fait part de l'invitation à participer aux membres cités ci-dessus.

6-3 La liste de Frédéric THIRIEZ devrait venir le 26 février 2021 (Horaire à confirmer).

Pour information, la réunion du Collège des Présidents de district reste fixée au 20 février 2021.

7. Point compétitions et COVID.

Lilian JURY rappelle les 2 choix possibles pour finir les compétitions :

- Un système comprenant la fin des matchs aller et la mise en place de play-off et play-down
- Un système comprenant uniquement de la fin des matchs aller.

A ce jour et au regard du calendrier,

- concernant le premier système, pour terminer le 27 juin, il ne faudra pas aller au-delà du 14/15 mars pour se décider.
- Concernant le système comprenant uniquement la fin des matchs aller, nous avons un peu plus de marge.

Architecture envisageable pour une éventuelle reprise des championnats Futsal, sachant qu'aucun match ne s'est disputé pour l'instant :

- Pour la R1 composée d'1 poule de 12, cela deviendrait 2 poules de 6.
- Pour la R2 composée d'1 poule de 10 et 1 poule de 9, cela deviendrait 2 poules de 6 et 1 poule de 7.

- Le Conseil de Ligue valide cette nouvelle architecture pour les championnats Futsal pour cette fin de saison 2020/2021 en cas de reprise.



Une discussion s'engage ensuite sur les éventuelles dates de reprise et sur la ligne directrice de la F.F.F..

Intervention de Stéphane LOISON au titre des clubs nationaux :

1/ A partir de quand débute le délai d'environ 15 jours ?

Le Président signale qu'il s'agit du retour à des entraînements « normaux » avec contacts et oppositions.

2/ Inquiétude de clubs de National 3 considérés comme disputant un championnat régional.

Le Président prend note de cette inquiétude et confirme que les décisions sont prises petit à petit au niveau de la FFF en fonction des discussions avec le Ministère. L'argument retenu jusqu'à maintenant par le Ministère est notamment le critère Haut-Niveau (nombre de contrats fédéraux).

3/ Inquiétude sur le système des montées et descentes uniquement sur les matchs aller.

Des latitudes seront certainement laissées à la Ligue et aux Districts à la suite d'une décision cadre de la F.F.F..

8. Questions diverses (à poser par écrit avant le jeudi 11 février 2021 18h00).

Joël MALIN :

- Quelle est la suite donnée au Festival Foot U13 Pitch sachant que dans notre District, il reste 2 tours dont la finale et qu'organiser un plateau à 16 équipes (8 filles et 8 garçons) apparaît très compliqué ?

A ce jour, cette manifestation n'est pas annulée. Nous attendons la décision de la LFA.

- Y a-t-il une anticipation pour le statut de l'arbitrage sachant qu'à ce jour, dans le district de l'Ain, aucun examen n'a pu avoir lieu et des candidats formés en octobre devront sûrement tout reprendre à zéro pour passer un examen, mais quand ?

A ce jour, les formations avec les arbitres sont réalisables en visio seulement.

Ce point sera étudié prochainement mais il apparaît que les exigences du statut de l'arbitrage devront être adaptées.

- Processus de migration des ordinateurs dans les Districts, avec l'intervention de l'équipe informatique.

Richard DEFAY fait part de la demande de la F.F.F. souhaitant que la migration soit terminée au 30 juin. Au regard du parc informatique (environ 300 postes) à faire migrer et de la situation sanitaire, ce délai sera difficilement atteignable.

Pascal PARENT informe que ces salariés subissent comme d'autres, le chômage partiel et que la mission prendra le temps qu'il faut.

Hubert GROILLER :

A l'instar de la décision du 8/07/20 de la F.F.F. concernant les modalités de purge des suspensions (situation inéquitable entre d'une part, les licenciés suspendus en nombre de matchs et d'autre part, les licenciés faisant l'objet d'une suspension à temps), y aura-



t-il de nouveau une dispense d'exécution de peine ? (inclure la période d'arrêt dans la purge des suspensions à temps).

Pas de décision fédérale à ce jour sur ce sujet.

Denis ALLARD

Dans le pôle 8 de l'organisation de nos commissions, il est prévu une commission "promotion - développement". Ne pourrait-on pas y inclure un groupe de pilotage constitué de quelques Présidents de District destiné à accompagner nos instances et anticiper le déploiement des mutations informatiques telles que Fortinet, la refonte de Foot2000, le portail Club, l'informatisation du foot animation, etc... ceci en totale collaboration avec notre service informatique ?

Cette suggestion pourrait également s'appliquer sur d'autres sujets tels que l'IR2F (sujet qui reviendra d'actualité prochainement), etc...

Ce point sera évoqué lors du Collège des Présidents de district mais une mutualisation avec la Ligue et les districts pourrait être envisagée pour la renégociation des contrats (par exemple sur les logiciels de protection de données et des systèmes).

Programmation d'une réunion de la **Commission Régionale des Finances (restreinte)** le mercredi 24 février 2021 à 14 heures pour faire notamment le point sur la prévision de clôture de la saison et la situation de trésorerie.

La séance est close à 12h40.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE